

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2141

présenté par
M. Touraine, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« prélèvement, au recueil »

les mots :

« recueil, au prélèvement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.